

## Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



### Mineure en gestion (SINF)

#### Objectifs

L'objectif de cette mineure à destination exclusive des étudiants du baccalauréat en Sciences informatiques est, d'une part, d'approfondir leurs connaissances en gestion et, d'autre part de compléter leurs connaissances en sciences humaines acquises au cours de leur baccalauréat et désirant éventuellement poursuivre un Master en Sciences de Gestion.

#### Conditions et critères d'accès

Cette mineure est accessible exclusivement aux étudiants du baccalauréat en Sciences informatiques.

#### Formations accessibles au terme de la mineure

Le bachelier en sciences informatiques qui a suivi cette mineure en gestion a accès automatiquement au master en sciences de gestion de l'UCL moyennant :

- 1. La justification des connaissances requises en langues (l'anglais et le néerlandais ou l'allemand ou l'espagnol) par un test dispensatoire lors de l'entrée en master ou par un certificat attestant les connaissances requises.

En cas de connaissances insuffisantes, des cours de langue seront ajoutés (jusqu' à 3 crédits en anglais et 6 crédits en néerlandais ou allemand ou espagnol) au programme de master.

- 2. L'ajout de deux cours de gestion en première année du master:

<u>ECGE1211</u>	Analyse des états financiers[30h+15h] (3 crédits)	Yves De Rongé Michel De Wolf
<u>ECGE1315</u>	Stratégies d'entreprises[20h+10h] (3 crédits)	André de Béthune Alain Vas

- 3. L'étudiant devra avoir exécuté une " initiation au travail ouvrier " et rédigé un rapport d'analyse à ce sujet. Cette initiation comporte une semaine de travail principalement manuel dans un environnement entrepreneurial, associatif, etc.

#### Structure détaillée

##### BAC2 (16 crédits)

<u>ECGE1223</u>	Gestion de la production et des opérations[30h] (3 crédits)	Pierre Semal
<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (3 crédits)	Gilberte Marchal Henri Simonart Marc Verdussen
<u>ECGE1221</u>	Droit commercial et fiscalité[60h] (6 crédits)	Michel De Wolf Patrick De Wolf
<u>ESPO1113A</u>	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains : 1ère partie[40h+0h] (4 crédits)	N.

##### BAC 3 (14 crédits)

<u>COPS1214</u>	Psychologie sociale[30h] (3 crédits)	Olivier Corneille
<u>ECGE1314</u>	Finance[30h+10h] (4 crédits)	Nihat Aktas
<u>ECGE1321A</u>	Management humain : partim I[30h] (3 crédits)	N.
<u>INGE1321A</u>	Marketing[40h] (4 crédits)	N.

#### Informations pratiques

##### Inscription à la mineure

##### 1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: M. de Wolf

Personne de contact : D. Arnould (IAG) [arnould@iag.ucl.ac.be](mailto:arnould@iag.ucl.ac.be)

Modalités d'inscription: 1er cycle

##### 2. Admission à la mineure

Non pertinent

##### 3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

##### 4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

## 5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

### Horaire des cours

#### 1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

#### 2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay [delannay@sesp.ucl.ac.be](mailto:delannay@sesp.ucl.ac.be)

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, [rotsaert@sspo.ucl.ac.be](mailto:rotsaert@sspo.ucl.ac.be). : 010474996

### Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

#### 1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

#### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

**Pour les étudiants en BAC2**, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

**Pour les étudiants en BAC3**, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

#### 3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

## **Supports disponibles**

### **1. Informations sur le service cours**

Les informations utiles seront données au cours

### **2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité**

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

## **Organisation des examens**

### **1. Inscriptions aux examens**

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

### **2. Consultation des horaires d'examens**

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>